

GRÈCE

L'écart de revenu par rapport aux économies les plus performantes de la zone de l'OCDE s'est très sensiblement réduit cette dernière décennie. Les réformes de ces dernières années ont visé à intensifier la concurrence dans les industries de réseau, à accroître l'efficacité dans l'enseignement supérieur et à atténuer l'incitation à une retraite anticipée, mais d'importantes faiblesses subsistent dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Les désincitations financières à poursuivre l'activité à un âge avancé comptent parmi les plus prononcées dans la zone de l'OCDE, ce qui se traduit par un faible taux d'emploi dans les tranches d'âge élevé. L'une des voies essentielles de retraite anticipée est le régime spécial applicable aux métiers « pénibles ».

Mesures prises : une réforme des retraites a été adoptée en 2008 pour diminuer le nombre des retraites anticipées; elle a rationalisé les seuils d'âge spéciaux (notamment pour les femmes ayant des enfants mineurs) et a réduit les désincitations financières à la poursuite de l'activité. En outre, la loi prévoit de nouvelles incitations financières en faveur des travailleurs (y compris ceux du secteur public) poursuivant leur activité durant trois ans après l'âge d'ouverture des droits à retraite. Des discussions sont en cours pour limiter le nombre des professions bénéficiant du régime de travail pénible.

Recommandations : il faut aller plus loin dans la réforme des retraites, notamment en modifiant l'âge d'ouverture des droits et les taux d'accumulation. Il faudrait définir plus étroitement les catégories bénéficiant du régime de pénibilité. La pension d'invalidité devrait être accordée dans des conditions strictes selon des critères médicaux, avec intervention de médecins indépendants.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

La concurrence reste faible dans les industries de réseau, ce qui nuit aux résultats sur le plan de la productivité. L'État conserve de fortes participations dans les principaux services d'utilité publique et la réglementation tarifaire et non tarifaire est très répandue, ce qui empêche l'apparition d'une véritable concurrence.

Mesures prises : l'État a réduit sa participation au capital de l'entreprise de télécommunications OTE. La surveillance a été intensifiée pour assurer la concurrence sur le marché des télécommunications.

Recommandations : Procéder à de nouvelles privatisations, en particulier dans l'énergie et les transports dès que les marchés financiers seront stabilisés. Une accélération s'impose pour le dégroupage de la boucle locale dans les télécommunications. Il faudrait scinder les activités (production, transport et distribution) de l'opérateur historique dans l'électricité, partiellement à capitaux publics. Mettre fin aux restrictions et aux obstacles à l'entrée dans les transports routiers de marchandises.

Alléger le coin fiscal sur les revenus du travail

Le coin fiscal sur le travail, qui est très marqué, entrave les créations d'emplois, tout en favorisant la fraude fiscale et les activités informelles.

Mesures prises : l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été réduit, cette réduction se doublant de mesures de lutte contre la fraude fiscale et la fraude aux cotisations sociales. La réforme des retraites de 2008 a mis en place un numéro unique pour l'emploi et la sécurité sociale, applicable à tous les citoyens, ce qui devrait également faire reculer la fraude.

Recommandations : alléger le coin fiscal à moyen terme, en finançant cette mesure par une diminution des dépenses publiques, consacrées en particulier à l'administration publique, qui absorbent une proportion relativement forte du budget de l'État, sans que pour autant les services fournis soient de meilleure qualité. Poursuivre l'effort de lutte contre la fraude fiscale.

Autres grandes priorités

- **Éducation formelle.** Faire en sorte que l'enseignement formel soit plus efficace en améliorant la qualité de l'enseignement et en développant les technologies de pointe. Remédier aux taux élevés d'abandon scolaire et faciliter le passage de l'école à la vie active grâce à des programmes plus flexibles. Mettre en œuvre rigoureusement les réformes récentes concernant l'enseignement supérieur et les prolonger par des changements plus décisifs, en accordant plus d'autonomie aux universités et en subordonnant leur financement à une évaluation de leurs performances.
- **Coût minimum du travail.** Faciliter l'entrée sur le marché du travail en abaissant le coût minimum du travail par la fixation de salaires inférieurs au minimum qui tiennent compte des taux élevés de chômage des jeunes, et en diminuant les cotisations de sécurité sociale pour les basses rémunérations, cette mesure étant financée par des économies sur d'autres postes budgétaires, par exemple via la réduction des sureffectifs dans la fonction publique.

GRÈCE

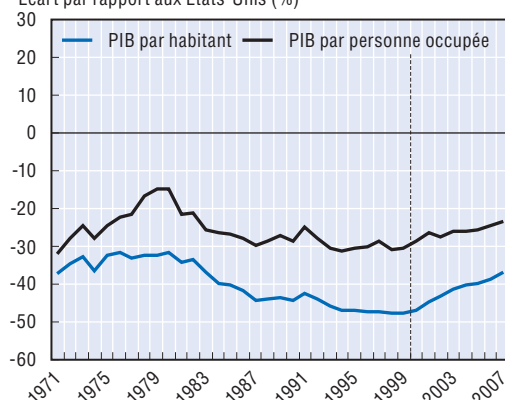
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

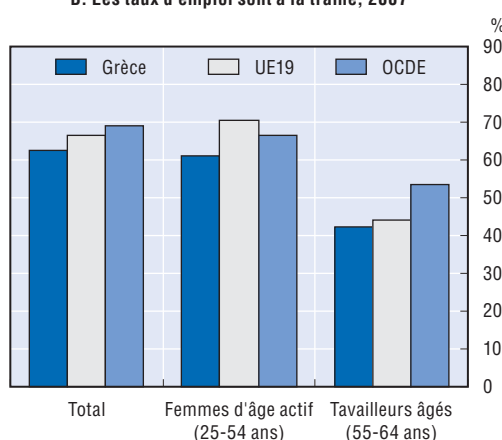
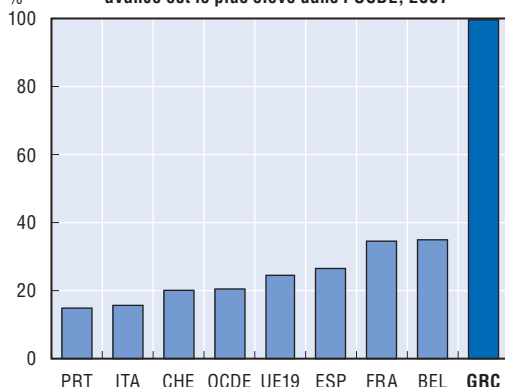
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	3.4	3.4	3.5
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.1	0.4
dont : Taux d'emploi	0.6	0.4	0.8
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	3.2	3.3	3.1
dont : Intensité capitalistique	1.5	1.7	1.4
Productivité multifactorielle	1.6	1.6	1.7

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité diminuent¹

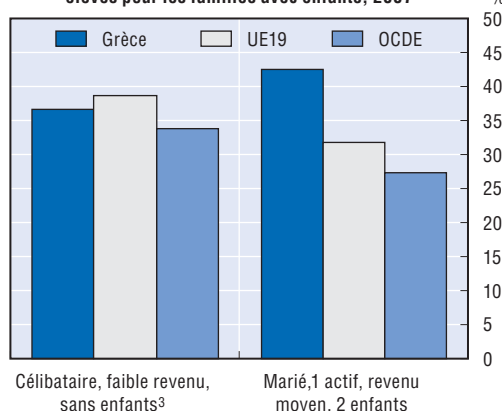
Écart par rapport aux États-Unis (%)



B. Les taux d'emploi sont à la traîne, 2007

C. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est le plus élevé dans l'OCDE, 2007²

D. Les coins fiscaux moyens sont relativement élevés pour les familles avec enfants, 2007



- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Les données officielles du PIB en niveau de la Grèce ne sont disponibles qu'à partir de 2000. Pour les années antérieures, ces données ont été estimées à partir des taux de croissance des comptes nationaux.
- Impôt implicite intégré dans le système de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 60 ans.
- Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>